



Procès-verbal : Assemblée des délégués EIT.swiss

Le : Jeudi, 25 novembre 2021
Lieu : Hôtel Marriott, Neumühlequai 42, 8006 Zurich, Salle
Millenium
Heure : 10h00 – 11h55

PARTICIPANTS

Membres du Comité, délégués des sections, délégués à mandat direct, invités et collaborateurs de l'administration centrale EIT.swiss

ORDRE DU JOUR

1. Allocution de bienvenue

A 10h00, le président d'EIT.swiss, Michael Tschirky, souhaite chaleureusement la bienvenue aux membres du Comité, aux membres d'honneur, au président d'honneur Alfons Meier, aux délégués des sections, aux délégués à mandat direct, aux invités et aux collaborateurs de l'administration centrale à l'assemblée des délégués d'automne à l'hôtel Marriott à Zurich.

Lors de son allocution de bienvenue, qu'il tient également en français, il exprime notamment sa joie de pouvoir enfin souhaiter personnellement la bienvenue aux participants après deux ans sans assemblée des délégués en présentiel et se réjouit, également au nom du Comité, de la possibilité d'échanges personnels. Il rappelle néanmoins que les règles de conduite et d'hygiène, toujours en vigueur, doivent également être respectées lors de cette assemblée des délégués.

Les délégués ont reçu les documents pour l'assemblée des délégués conformément aux délais stipulés dans les statuts. L'assemblée est par ceci apte à délibérer. Une motion de deux délégués de la section argovienne a été déposée dans le délai stipulé. Il n'y a pas de recours et l'ordre du jour a été adapté en conséquence. Les participants ne souhaitent pas de modification à l'ordre du jour.

Le président en vient à son bref rapport. Il mentionne entre autres les élections du Comité qui ont eu lieu lors de l'assemblée générale virtuelle du 25 juin 2021 à Lucerne. Lors de celle-ci, Peter Limacher, Hansjörg Wilde et Gérard Constantin ont pris leur départ du Comité. En même temps, Christian Matter, Jean-Marc Derungs et Martin Schlegel ont été élus comme nouveaux membres du Comité. Le renouvellement du Comité a également entraîné des changements au sein des sous-comités : le sous-comité de la formation est désormais composé de Thomas Keller, Martin Schlegel et Jean-Marc Derungs, et le sous-comité financier de Pierre Schnegg, Silvan Lustenberger, Christian Matter et Michael Tschirky. La composition du sous-comité de gestion reste la même. Michael Tschirky présente également les objectifs du Comité pour 2022 :

- Adaptation des structures et des processus sur la base des conclusions de la conférence des présidents 2021
 - Nouveau lancement d'Orfo2020+ et définition de l'orientation stratégique de la formation initiale dans la branche électrique
 - Examen et développement du partenariat social (préparation des négociations CCT avec les syndicats)
 - Accompagnement et suivi de la campagne d'image et de son impact.
-



Après quelques explications sur le troisième objectif, notamment les négociations sur la CCT, Michael Tschirky aborde plus en détail la campagne d'image, la fin du projet « Vivre la fascination de l'électricité » et le nouveau lancement de la plateforme en ligne pour le recrutement des apprentis.

Il attire l'attention sur le nouveau bureau d'annonce OIBT créé par EIT.swiss. Depuis cet été, il est possible d'annoncer sur le site Web d'EIT.swiss des travaux non autorisés sur des installations électriques, y compris avec des preuves.

Après quelques explications sur la situation économique de la branche, la comparaison interentreprises parue à la mi-octobre, les chiffres clés de la branche et les prévisions pour les six prochains mois, Michael Tschirky conclut son bref rapport par une rétrospective d'un temps fort particulier : il souhaite la bienvenue aux deux champions d'Europe des EuroSkills à Graz et aux deux experts Adrian Sommer et Christoph Meier. Après une interview des champions d'Europe et des experts, Adrian Sommer, en tant que responsable de l'organisation des championnats suisses, explique que divers championnats ont dû être reportés à cause du coronavirus et que ces reports ont des conséquences sur la planification des championnats suisses. EIT.swiss sera présent aux SwissSkills avec une démonstration des professions et les prochains championnats suisses sont prévus pour novembre 2023.

2. Election des scrutateurs

Tobias Schäfer, EIT.baselland, et Alexandre Fragnière, EIT.fribourg, sont proposés en tant que scrutateurs. Ils sont élus avec des applaudissements.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 29 avril 2021

Le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 avril 2021 a été publié sur le site Web et a été envoyé encore une fois sous forme de lien avec les documents de l'assemblée des délégués de ce jour.

Le président ouvre la discussion. Les délégués approuvent le procès-verbal à l'unanimité. Le président remercie la rédactrice du procès-verbal.

4. Présentation et approbation du budget et des cotisations des membres 2022

Le président donne la parole à Herbert Laubscher, chef des finances et chef du département prestations d'EIT.swiss, pour le point de l'ordre du jour Budget 2022 et cotisations annuelles 2022.

4.1 Budget 2022

Herbert Laubscher présente un résumé global du budget, qui prévoit une perte de Fr. 1'415'450.-. Celui-ci contient la deuxième tranche de la campagne d'image approuvée par les délégués. Avec les championnats du monde des métiers et la FPS informatique du bâtiment, il y a deux positions dans le budget 2022 qui avaient été budgétisées en 2021, mais qui n'avaient pas été mises en œuvre. En ce qui concerne la formation professionnelle supérieure, 2022 sera la première année où les examens professionnels et les examens professionnels supérieurs seront réalisés pendant toute l'année conformément au nouveau règlement d'examen 2020 au nouveau lieu centralisé des examens (LCE). Ces examens entraînent une hausse des coûts, car un plus grand nombre de jours d'experts sera nécessaire pour chaque examen. Il faut également s'attendre à un plus grand nombre de candidats. Cette augmentation des coûts sera largement compensée par une légère hausse des frais d'examen et une augmentation des subventions fédérales. Il explique également l'évolution des fonds propres de l'association et le portefeuille des liquidités et immobilisations financières avec une prévision jusqu'à fin 2023. Il explique les principaux changements prévus au budget 2022 par rapport à 2021, ainsi que les principaux investissements des domaines du mobilier et de l'informatique. Les explications détaillées se trouvent dans les commentaires relatifs au budget, qui ont été envoyées sous forme de lien avec l'invitation à l'assemblée des délégués.

Christian Bertschinger, délégué à mandat direct de Burkhalter Technics AG (EIT.zürich), demande à quoi est affecté le montant de Fr. 370'000 pour la position BIM. Herbert Laubscher explique que d'une part, le projet Building360 est déjà en cours. Le CAN est complété par BIM et une bibliothèque de données sera créée. Le projet sera présenté à la Swissbau en collaboration avec Hefti, Hess, Martignoni. Le CAN est également préparé en interne avec BIM. D'autre



part, EIT.swiss suit un projet initié par la CRB. EIT.swiss doit emprunter plusieurs voies afin de pouvoir continuer à couvrir le monde BIM/VDC avec le CAN. Il mentionne le soutien apporté aux membres, d'une part par des conseils, mais aussi par des prestations telles que des programmes logiciels qui doivent être achetés.

Christian Bertschinger remercie Herbert Laubscher pour sa réponse. Aucune autre question n'est posée, et Michael Tschirky passe au vote sur le budget 2022.

4.2 Approbation du budget 2022

Les délégués approuvent le budget 2022 à l'unanimité.

4.3 Cotisations des membres 2022

Herbert Laubscher présente également les cotisations des membres pour 2022. Les cotisations des membres pour les entreprises soumises à la CCT et celles pour les entreprises non soumises à la CCT restent inchangées.

Les cotisations des membres ne suscitent aucune question et aucun commentaire.

4.4 Approbation des cotisations des membres 2022

Les délégués approuvent les cotisations des membres 2022 à l'unanimité.

5. Evolution de l'association

Lors de l'assemblée des délégués du 29 avril 2021, les participants ont été informés que le Comité souhaitait se pencher plus intensément sur les structures actuelles de l'association en collaboration avec les sections. La conférence des présidents du 26 août 2021 a également été consacrée à ce thème. Dans le cadre d'un atelier, les participants ont discuté des adaptations possibles des structures et des processus de l'association ainsi que des possibilités pour mieux intégrer les différents organes. Un résumé des résultats de l'atelier a été envoyé sous forme de lien avec l'invitation à l'assemblée des délégués de ce jour. Le graphique affiché dans la présentation montre comment les prochaines étapes seront engagées. S'il s'avère que le processus aboutit à une modification des statuts, celui-ci sera mis en œuvre lors de l'assemblée générale de 2023.

Ce point de l'ordre du jour ne suscite aucune question et aucun commentaire.

6. Négociations salariales 2022

Michael Tschirky donne la parole à Pierre Schnegg, vice-président du Comité et président de la CPN et de la commission pour le partenariat social CPS.

Pierre Schnegg rend compte du déroulement des négociations salariales 2022 et informe du résultat de ces négociations (valables à partir du 1^{er} janvier 2022) :

- compensation du renchérissement de 0,9 % pour des augmentations salariales des collaborateurs soumis à la convention collective de travail (CCT)
- 0,6 % de la somme des salaires AVS au 31 décembre 2021 doivent être utilisés pour des augmentations salariales individuelles

Pierre Schnegg présente Zeno Böhm, EIT.zürich, comme nouveau membre de la CPS et propose de l'élire comme son successeur au Comité de la CPN. Comme Pierre Schnegg se retirera de la CPS et de la CPN l'année prochaine et qu'il est le dernier membre de Suisse romande, il invite dès à présent le GARIE à lui chercher un successeur.

Trois réunions de représentants patronaux des commissions paritaires régionales ont également eu lieu à Neuchâtel, Berne et Zurich. L'objectif principal de ces réunions était de faire connaissance et d'échanger des informations. Pierre Schnegg présente les résultats de ces réunions et la procédure ultérieure. Les rôles des représentants patronaux doivent être pris très à cœur à l'avenir, surtout avec les nouvelles compétences dont les CP régionales seront dotées. Dans ce contexte, Pierre Schnegg informe que la CPN a décidé, pour plusieurs raisons, de reporter d'un an le transfert de compétences en ce qui concerne les contrôles des comptabilités salariales aux CP régionales, conformément à l'art. 9.4 de la CCT. Les CP régionales assumeront ce rôle à partir du 1^{er} janvier 2023.



7. Projets dans le domaine de la formation professionnelle

Michael Tschirky donne la parole à Thomas Keller, membre du Comité et président du sous-comité de la formation, pour la présentation de quelques projets du domaine de la formation professionnelle. Outre quelques chiffres sur les apprentissages, il donne également des explications sur la nouvelle formation initiale d'informaticien/ne du bâtiment CFC et sur la formation continue d'électricien chef de chantier.

Parmi les projets actuels dans le domaine de la formation professionnelle, il convient de mentionner :

- Développement de la profession d'informaticien/ne du bâtiment dans le domaine de la formation professionnelle supérieure (examen professionnel de chef/fe de projet en informatique du bâtiment avec brevet fédéral dans l'une des trois orientations et examen professionnel supérieur d'expert/e en informatique du bâtiment sans diplôme dans l'une des orientations)
- Procédure ultérieure du projet Orfo2020+
- Reconnaissance des spécialistes étrangers selon l'OIBT via la formation d'électricien chef de chantier. L'objectif est de soumettre ce projet à l'approbation de l'assemblée des délégués d'avril 2022 et de commencer les formations en été 2022. Parallèlement, il y a un « modèle genevois » qui devrait également permettre d'obtenir cette reconnaissance.

Michael Tschirky remercie Thomas Keller pour ses explications.

8. Motions

Gaetano Salonia et Jürg Rubin, délégués et membres du Comité d'EIT.aargau, ont déposé une motion concernant la plateforme pour la relève electriciens.ch. Le domaine electriciens.ch, y compris le nom sur la page d'accueil, doit être conservé et la page d'accueil doit être complétée par e-chance.ch. Le texte de la motion a été envoyé aux délégués par e-mail.

Gaetano Salonia explique les raisons de la motion. Le terme « électriciens » suscite des émotions. Ce mot établit un lien direct avec la profession. La section est ouverte à des nouveautés, mais elle ne veut pas perdre ses valeurs fondamentales. EIT.aargau souhaite que le nom « électriciens » reste présent sur le nouveau site Web. Gaetano Salonia demande à tous les délégués d'assurer cet avenir et il serait heureux si la motion est adoptée.

Du point de vue du Comité, rien ne s'oppose à ce que le nom electriciens.ch continue à figurer sur le site Web, car il n'a jamais été prévu de le désactiver totalement. Le Comité souhaite néanmoins maintenir le passage au nom e-chance.ch prévu en janvier 2022 et fait donc la contre-proposition suivante : le domaine electriciens.ch, y compris le nom sur la page d'accueil doit être conservé (première partie de la motion), et la page d'accueil e-chance.ch doit être complétée par electriciens.ch (à partir de janvier 2022). Lorsque l'on consulte electriciens.ch, on obtient e-chance.ch comme marque ombrelle, mais également la désignation electriciens.ch.

Gaetano Salonia demande pourquoi la page d'accueil electriciens.ch n'est pas complétée par e-chance, s'il s'agit d'une voie détournée. Michael Tschirky répond que ce n'est pas le cas, que seul le contenu a été reformulé. Le site Web e-chance.ch est déjà en ligne, celui-ci sera encore complété par electriciens.ch.

EIT.aargau rejoint la motion du Comité :

- Le domaine electriciens.ch, y compris le nom sur la page d'accueil, doit être conservé.
- La page d'accueil e-chance.ch (à partir de janvier 2022) sera complétée par electriciens.ch.

La motion ne suscite aucune question et aucun commentaire. Les délégués approuvent à l'unanimité la motion soutenue par les deux délégués et le Comité.

Thierry Salamin, EIT.valais, demande quel site sera utilisé pour la campagne publicitaire, electriciens.ch ou e-chance.ch, car cela concerne également le matériel publicitaire. Laura Kopp, responsable des relations publiques



d'EIT.swiss, répond qu'en principe e-chance.ch sera maintenu, le site electriciens.ch sera redirigé vers e-chance.ch. e-chance.ch figure sur le matériel publicitaire. Le logo « Smiley » reste de toute façon. Michael Tschirky mentionne les deux salons des métiers « Fiutscher » dans les Grisons et « Zebi » dans la région EIT.zentralschweiz. Pour le premier, la publicité a été faite avec electriciens.ch et pour le second avec e-chance.ch. Le smiley était présent lors des deux salons et il est important qu'il constitue à l'avenir le logo et la marque de la publicité pour les professions et qu'il serve de signe distinctif. Pour le reste, les sections ont la liberté de concevoir elles-mêmes leur publicité et leurs salons des métiers et d'utiliser le logo.

Thierry Salamin trouve le logo fondamentalement bon, mais demande s'il est également possible de créer des supports publicitaires avec les deux logos, étant donné qu'électriciens.ch et e-chance.ch apparaissent en alternance sur le site Web.

Michael Tschirky précise que les sections sont libres de choisir le logo qu'elles souhaitent utiliser. Seul le smiley est déterminant comme accroche. La demande de Thierry Salamin sera discutée en interne.

9. Divers et échanges

Karl Fisch, EIT.zürich, reçoit chaque année de l'Office fédéral de la statistique OFS une demande d'indexation des prix, pour laquelle il faut calculer une offre assez importante. Après la soumission, on n'a plus de nouvelles. Il demande si EIT.swiss est également impliqué dans ce calcul d'indexation des prix. Le calcul prend du temps et est considéré comme de la bureaucratie inutile. Il demande s'il est possible de remédier à cette situation pour que l'on sache au moins si l'offre a des chances. Michael Tschirky déclare qu'EIT.swiss n'est pas impliqué dans ce processus et qu'il ne reçoit aucune information. Il estime lui aussi qu'une réduction de la bureaucratie est nécessaire. EIT.swiss abordera ce sujet par l'intermédiaire du CN Matthias Jauslin et déposera une demande auprès du Conseil fédéral.

Didier Guglielmetti, EIT.ticino, informe sur la dernière publication de SuisseEnergie, qui est distribuée à tous les ménages de Suisse. Le numéro d'octobre 2021 contient l'article « Photovoltaïque : l'entraide au service de l'énergie solaire » et informe sur des installations photovoltaïques et des coopératives d'autoconstruction. EIT.ticino a déposé une plainte auprès de l'administration centrale d'EIT.swiss, ils estiment que le reportage suggère que n'importe quel amateur peut facilement monter une installation photovoltaïque et que l'électricien n'est plus nécessaire que pour installer l'onduleur et signer le rapport de sécurité. Sur les photos ou dans la vidéo du reportage, les mesures de sécurité présentées sont également très discutables. EIT.ticino estime qu'il n'est pas correct que SuisseEnergie, qui est mandatée par l'Office fédéral de l'énergie OFEN pour promouvoir les mesures d'économie d'énergie, publie de tels reportages. Michael Tschirky assure que le rapport sera examiné et précise que le photovoltaïque est une activité importante pour la branche électrique et qu'elle doit y contribuer. Le cas échéant, EIT.swiss interviendra aux endroits nécessaires, y compris auprès de la Suva en ce qui concerne la sécurité au travail.

Addendum : l'article <https://www.suisseenergie.ch/stories/lentraide-au-service-de-lenergie-solaire/> a été publié dans le journal de l'énergie. Celui-ci s'adresse exclusivement aux propriétaires de maisons. L'objectif du journal est de présenter des mesures visant à atteindre les objectifs de politique énergétique de la Confédération. L'une d'entre elles est le développement du photovoltaïque. Dans l'article mentionné, l'exemple d'une coopérative d'autoconstruction est expliqué et montré. A ce jour, il existe onze coopératives d'autoconstruction de ce genre en Suisse, voir également <https://selbstbau.ch/fr/>. Selon le site Web, cela fonctionne comme suit (voir <https://selbstbau.ch/fr/comment-fonctionne-lauto-construction/>). Il convient de noter en particulier le point 6 : Tous les travaux électriques ainsi que la sécurité sur les toits (échafaudage) seront, bien sûr, effectués par des professionnels.

Fabio Romano, EIT.genève, mentionne que Thomas Keller a dit que la reconnaissance du diplôme était presque confirmée par l'ESTI, il aimerait avoir une date précise. Le directeur Simon Hämmerli explique le processus : une fois la formation terminée à Genève, une demande doit être soumise à l'ESTI. L'ESTI évalue la formation et convoque à l'examen. L'ESTI décide également si les personnes bien formées doivent passer un examen pour obtenir une reconnaissance d'équivalence ou si la formation MELEC/Ifage est suffisante. Les cas sont traités dans l'ordre



chronologique de leur réception. Pour l'ESTI et EIT.swiss, tout est clair et EIT.genève peut dès à présent commencer les formations.

Addendum : le président d'EIT.genève a été informé du processus par e-mail le 19 octobre 2021, celui-ci a ensuite été précisé le même jour par Richard Amstutz de l'ESTI.

Aucune autre question n'est posée. Le président clôt la discussion et la partie officielle de l'assemblée des délégués. Il attire l'attention sur les manifestations à venir, dont la Swissbau à Bâle du 18 au 21 janvier 2022, l'assemblée des délégués à Berne du 28 avril 2022, l'assemblée générale à Flims du 18 juin 2022, la conférence des présidents à Zoug du 25 août 2022, l'assemblée des délégués d'automne à Neuchâtel du 24 novembre 2022 ainsi que les SwissSkills à Berne et les WorldSkills à Shanghai.

Pour conclure, Michael Tschirky souligne encore une fois, à l'aide de l'exemple d'Amstein + Walthert, l'importance de recruter des entreprises des domaines de la planification électrique, des contrôles et de l'automatisation du bâtiment et de les gagner en tant que membres. Il souhaite à tous du bon temps et un bon retour chez eux.

Pour le procès-verbal :

Michael Tschirky
Président

Eva Bachmann
Direction

6. décembre 2021 / eb
